



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
14 décembre 2004  
Français  
Original: anglais

---

### **Lettre datée du 13 décembre 2004, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le rapport établi par les États-Unis au nom de la Force multinationale en Iraq, comme demandé dans la résolution 1546 (2004) du Conseil de sécurité (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent  
(*Signé*) John C. **Danforth**



**Annexe à la lettre datée du 13 décembre 2004,  
adressée au Président du Conseil de sécurité  
par le Représentant permanent des États-Unis d'Amérique  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

En application de la résolution 1546 (2004) du Conseil de sécurité, les États-Unis, au nom de la Force multinationale, ont le plaisir de présenter le deuxième rapport au Conseil de sécurité décrivant les efforts et progrès accomplis par la Force multinationale dans l'accomplissement de son mandat.

**Responsabilités de la Force multinationale**

La Force multinationale, composée de 30 pays outre les États-Unis et représentant plus de 150 000 personnes, demeure en Iraq à l'invitation du Gouvernement iraquien. Aux termes de la résolution 1546 (2004) du Conseil de sécurité, la Force multinationale mène un large éventail d'opérations militaires en vue « de concourir au maintien de la sécurité et de la stabilité en Iraq ». Les opérations sont fort diverses : fourniture d'une aide humanitaire, affaires civiles, activités de secours et de reconstruction, détention de personnes représentant une menace pour la sécurité, prévention du terrorisme et dissuasion des terroristes, recherche et saisie d'armes menaçant la stabilité de l'Iraq, collecte de renseignements et, au besoin, opérations offensives contre les insurgés et terroristes. Par ces activités, la Force multinationale cherche à soutenir le Gouvernement de l'Iraq en créant un environnement propice à des élections libres et régulières, ce qui permettra à l'Iraq de poursuivre sa transition politique et aux services essentiels d'être rétablis.

Les forces militaires, ainsi que le personnel des affaires civiles, continuent de fournir une aide humanitaire et une assistance à la reconstruction dans l'ensemble de l'Iraq. Cette assistance est coordonnée sur le terrain avec le Gouvernement de l'Iraq, et des organisations non gouvernementales internationales et nationales fournissent aussi une assistance. Les activités relatives à l'aide humanitaire et à la reconstruction visent principalement à rétablir les services essentiels tels que les centres de traitement de l'eau et le réseau de distribution d'électricité. La Force multinationale établit aussi des centres d'opérations civilo-militaires en vue d'appuyer les activités de secours humanitaire, l'administration des municipalités et les contrats avec les compagnies iraqiennes pour les projets de reconstruction. Très récemment, la Force multinationale a établi un de ces centres à Fallouja.

Les unités du génie de la Force multinationale continuent de remettre en état les ponts, ports, routes et voies ferrées. Des unités tactiques s'emploient dans tout le pays à remettre en état et à construire des écoles, des hôpitaux, des bureaux de poste et d'autres bâtiments publics. Des unités médicales de la Force multinationale soignent des civils iraqiens dans l'ensemble du pays et participent à des programmes de vaccination des enfants. Ainsi, le contingent philippin a établi des programmes d'assistance médicale civile dans sa zone de responsabilité en vue de fournir aux civils iraqiens des aliments, des médicaments et d'autres articles dont ils ont besoin, distribuant notamment des fournitures scolaires.

Les unités de neutralisation des munitions explosives de la Force multinationale ont neutralisé des milliers de tonnes de munitions iraqiennes saisies ou découvertes, dont des mines terrestres.

Toutes les ressources de la Force multinationale aideront le Gouvernement de l'Iraq et ses forces de sécurité à assurer la sécurité pour les élections qui doivent se tenir en janvier 2005, le processus électoral connexe et les élections suivantes. Les États-Unis envoient un supplément de 1 000 hommes en Iraq et prolongent le séjour des unités actuellement déployées dans le seul but d'aider à la tenue des élections en janvier.

Toutes les activités susmentionnées revêtent une importance critique pour que les Iraquiens retournent à une vie normale.

### **Reconstruction des forces de sécurité de l'Iraq**

Le Conseil de sécurité, dans sa résolution 1546 (2004), se félicite des efforts faits actuellement par le Gouvernement intérimaire de l'Iraq pour développer les forces de sécurité iraqiennes, notamment les forces armées iraqiennes qui jouent un rôle de plus en plus grand dans le maintien de la sécurité et de la stabilité en Iraq, dont elles assumeront à terme la pleine responsabilité. La résolution reconnaît aussi que la Force multinationale aidera également à renforcer les capacités des forces et des institutions de sécurité iraqiennes, grâce à un programme de recrutement, d'instruction, d'équipement, d'encadrement et de suivi.

L'organisation au sein de la structure de la Force multinationale consacrée au développement des forces de sécurité iraqiennes est le Commandement multinational chargé de la transition en matière de sécurité en Iraq, commandé par le général de corps d'armée David Petraeus. Le général Petraeus, en assumant sa fonction en Iraq de commandant de cette nouvelle entité, a conduit un exercice « troupes/tâches » en consultation avec les responsables des forces de sécurité iraqiennes. Le général Petraeus et le Commandement multinational de transition en matière de sécurité travaillent en relation étroite avec le Ministère de l'intérieur et le Ministère de la défense en vue de former, d'équiper, d'encadrer et de rendre opérationnelles les forces de sécurité iraqiennes. L'organisation au sein du Commandement chargée de former et d'équiper la police iraqienne est l'équipe de formation consultative de la police civile commandée par le général de division Joseph Fil.

Les forces relevant du Ministère de l'intérieur comprennent la Police iraqienne, la Force d'intervention civile, les unités spéciales des commandos de police, l'Unité d'intervention d'urgence, le Département de la police des frontières et des éléments du Service de la protection des installations. Ce sont les organismes civils chefs de file pour le maintien de l'ordre en Iraq. Le Ministère de l'intérieur est chargé de la formation de l'ensemble des agents de la force publique ainsi que des opérations de la Police iraqienne et de la police des frontières. La Police iraqienne, en particulier, continue de s'améliorer, et a obtenu globalement de meilleurs résultats ces derniers mois, même si la position de certains éléments de la police locale demeure précaire. Le Service de la protection des installations dispose à présent d'éléments gérés par chacun des ministères; la visibilité des effectifs est limitée.

Des changements importants sont intervenus depuis le rapport précédent concernant la façon dont la force multinationale déclare les effectifs des forces de sécurité iraqiennes. Les effectifs totaux des forces relevant du Ministère de l'intérieur au 6 décembre 2004 s'établissent comme suit :

- Police iraquienne : 92 727 policiers, dont 50 798 ont été formés et équipés; l'objectif demeure de 135 000 policiers;
- Force d'intervention civile : 1 091 hommes; l'objectif est de 3 720;
- Unité d'intervention d'urgence : 147 hommes; l'objectif est de 270;
- Département de la police des frontières : 18 599 hommes, dont 14 999 ont été formés et équipés; l'objectif est de 29 360. Cet objectif a été révisé depuis la période couverte par le rapport précédent.

Relèvent du Ministère de la défense l'armée iraquienne, la Garde nationale iraquienne, la Force d'intervention, l'Unité des opérations spéciales, la force aérienne iraquienne et la défense côtière. Ces forces, en collaboration avec la Force multinationale, conduisent des opérations en vue de protéger les principaux leaders et le processus politique et de neutraliser les insurgés; elles mettent en place et appuient des forces de sécurité iraqiennes bien formées capables d'assumer la responsabilité de la sécurité en Iraq; et elles font des progrès quantifiables et visibles concernant la qualité de la vie de la population iraquienne.

Au 6 décembre 2004, les effectifs totaux des forces relevant du Ministère de la défense étaient de 98 539 hommes, dont 46 930 étaient opérationnels (formés, équipés et capables de conduire des opérations). On trouvera ci-après une ventilation par service des forces opérationnelles :

- Armée iraquienne : 3 428 hommes; l'objectif est de 27 000;
- Garde nationale iraquienne : 40 115 hommes; l'objectif est de 61 904;
- Force d'intervention : 2 062 hommes; l'objectif est de 6 584;
- Forces spéciales : 674 hommes; l'objectif est de 1 967;
- Force aérienne iraquienne : 167 hommes; l'objectif est de 502;
- Défense côtière : 484 hommes; l'objectif est de 582.

Les rapports sur les récentes opérations menées par les forces relevant du Ministère de la défense ont été positifs. Les forces de sécurité iraqiennes coordonnent les opérations et résistent et combattent les insurgés armés. Les forces de sécurité iraqiennes conduisent de plus en plus des opérations de patrouille en collaboration avec la Force multinationale, les forces iraqiennes s'efforçant de devenir pleinement opérationnelles. Les autres opérations de lutte contre l'insurrection comprennent des opérations conjointes contre les bastions des insurgés ainsi que des opérations visant à assurer la sécurité des frontières et à lutter contre la contrebande.

La mise en place des forces de sécurité iraqiennes est un processus qui se poursuit et qui constitue une priorité essentielle. Les forces de sécurité doivent être reconstituées, formées et équipées. Il leur faudra du temps pour devenir pleinement opérationnelles. Ce processus nécessitera un appui et un soutien continus de la Force multinationale. De nouvelles exigences en matière d'enquêtes de sécurité et

de formation sont continuellement réévaluées et mises en œuvre sur la base de l'évolution de la situation sur le plan de la sécurité.

### **Situation en matière de sécurité**

La situation en Iraq en matière de sécurité demeure une véritable préoccupation et une priorité essentielle, tant pour les Iraquiens que pour la Force multinationale. Le Premier Ministre Allawi a réagi vigoureusement aux attaques, en particulier celles ciblant des membres du Gouvernement, mais les insurgés et les terroristes continuent à tenter de contrecarrer les progrès faits par l'Iraq vers la démocratie et la paix. Les activités d'intimidation se sont multipliées contre les dirigeants et citoyens iraquiens, en particulier dans les zones sunnites et à Bagdad, qui ciblent les forces de sécurité iraquiennes, y compris la Police et la Garde nationale iraquienne, les civils et les entrepreneurs travaillant pour le Gouvernement et, dans une moindre mesure, des nationaux de pays tiers. Des attaques importantes continuent de viser la Force multinationale à l'aide de petites armes et de lance-grenades, de mortiers et d'engins explosifs télécommandés qui sont enterrés ou cachés le long des chemins et des routes ou transportés jusqu'à la cible par véhicule. La plupart des pays qui ont eu des citoyens pris en otage ou tués appuient la Force multinationale et veillent à ce que ses effectifs demeurent suffisants pour qu'elle s'acquitte de sa mission. La mort de victimes innocentes, observée directement ou par l'intermédiaire de différents médias, est brutale, tragique et inutile. Ces personnes prises pour cible agissent pour le bien de l'Iraq.

Le caractère de ces attaques indique que les partisans baathistes du régime de Saddam Hussein, ainsi que des extrémistes et des combattants étrangers essaient d'intimider la population locale pour l'empêcher de coopérer avec le Gouvernement provisoire de l'Iraq et de participer au processus politique pacifique. Ils tentent d'enlever et d'assassiner des officiels du Gouvernement provisoire de l'Iraq, les recrues de la Police et de l'armée, ainsi que les personnes employées par la Force multinationale et les organismes d'assistance. Certains éléments dont on dispose montrent que les baathistes et les extrémistes sunnites ciblent les membres kurdes et chiites des forces de sécurité dans l'espoir d'induire une violence ethnique et religieuse.

### **Relations entre la Force multinationale et le Gouvernement provisoire de l'Iraq**

Le Gouvernement provisoire de l'Iraq et les autorités locales, dans ce contexte d'insécurité, continuent de tenir bon face à cette violence et demeurent résolus à préserver le processus de transition politique. Les administrations nationales et locales iraquiennes et la Force multinationale continuent de coopérer étroitement pour employer des tactiques plus efficaces en vue de prévenir et de déjouer les attaques et de vaincre les combattants qui luttent contre la coalition. L'Ambassadeur des États-Unis et les commandants de la Force multinationale continuent d'assister, selon que de besoin, au Comité ministériel iraquien de la sécurité nationale, où les dirigeants iraquiens discutent et font des recommandations sur les questions de sécurité nationale au Premier Ministre iraquien. Le Premier Ministre, les principaux

ministres et la Force multinationale travaillent aussi étroitement sur toutes les questions ayant une importance stratégique et un caractère sensible.

Cette coopération va au-delà des questions opérationnelles quotidiennes. Il s'agit notamment des opérations conjointes à Nadjaf et Fallouja visant à appuyer les efforts du Gouvernement provisoire de l'Iraq de trouver une solution au face-à-face avec les insurgés et les milices de Moqtada al-Sadr et d'autres. Dans les deux cas, le Gouvernement provisoire de l'Iraq et la Force multinationale ont expressément recherché ce que les résidents de Nadjaf et Fallouja voulaient désespérément : mettre fin aux combats; désarmer les milices; et le retour des Lieux saints sous le contrôle des autorités religieuses légitimes.

De fait, ces opérations sont des efforts conjoints. À Nadjaf, les forces spéciales de l'armée iraquienne, avec les forces d'intervention iraquiennes, les gardes nationaux irakiens et la police iraquienne ont bien combattu aux côtés de la Force multinationale. Les forces iraquiennes ont joué un rôle en fixant les conditions du retrait des milices d'al-Sadr et de la préservation du sanctuaire de l'imam Ali. Tandis que la Force multinationale fournissait un appui militaire et logistique étendu, le Gouvernement provisoire de l'Iraq définissait les objectifs tactiques de l'opération et autorisait l'exécution des opérations.

L'approche suivie par le Gouvernement provisoire de l'Iraq quant au face-à-face à Nadjaf constitue un modèle pour régler les conflits face à une opposition armée ailleurs dans le pays, de même que les bons résultats obtenus par les forces de sécurité irakiennes leur ont donné confiance pour ce qui est d'affronter d'autres agressions armées. Ainsi, le Premier Ministre iraquien Allawi a pris la décision, en consultation avec la Force multinationale et après avoir épuisé les autres possibilités, d'attirer les partisans du refus dans le processus politique, de poursuivre l'opération contre les insurgés à Fallouja et de traduire en justice les insurgés et les terroristes qui rejettent un règlement politique.

## **La sécurité des Nations Unies en Iraq**

Enfin, la résolution 1546 (2004) décide la création d'une entité distincte placée sous le commandement unifié de la Force multinationale, avec pour mission précise d'assurer la sécurité des Nations Unies en Iraq. Les États-Unis sont désireux de travailler avec la communauté internationale pour pourvoir aux besoins de sécurité des Nations Unies. La sécurité du Représentant spécial du Secrétaire général, Ashraf Qazi, et de la cinquantaine de fonctionnaires internationaux qui sont sur place à Bagdad est essentielle pour permettre à l'ONU, conformément à la résolution 1546 (2004), d'assumer un rôle moteur pour ce qui concerne le Conseil et l'appui aux Irakiens en vue de la tenue d'élections. Nous sommes résolus à aider les Irakiens et l'ONU à cet égard, en particulier aux fins du processus conduisant aux élections nationales du 30 janvier 2005.

Les contingents américains de la Force multinationale ont assuré cette sécurité en l'absence de l'entité distincte visée dans la résolution 1546 (2004). Toutefois, d'autres gouvernements ont récemment confirmé leur contribution à cette entité distincte, qui devrait être mise en place en janvier 2005. L'ONU prend aussi des mesures importantes en vue d'assurer sa propre sécurité; la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq comprendra une unité constituée substantielle de gardes et des détails concernant la sécurité personnelle.

Toutefois, notre tâche n'est pas achevée. Je demande donc instamment aux États Membres de contribuer à l'édification future de l'Iraq en apportant une contribution financière ou militaire. Nous devons continuer de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour prévenir une autre attaque contre les Nations Unies. Je tiens à souligner l'importance de cette sécurité, qui en particulier permettra aux Nations Unies de déployer du personnel supplémentaire, notamment électoral, le moment venu. Il n'y a pas de temps à perdre – l'avenir d'un Iraq libre et démocratique est en jeu.

## **Conclusion**

Les événements des derniers mois montrent une fois de plus qu'il existe des individus qui sont convaincus qu'ils peuvent arbitrer l'avenir politique de l'Iraq par la violence. Pourtant, la justice soutenue par le respect de la légalité et non par la force des armées et le fait de ne pas avoir à craindre d'actes terroristes ou le retour des éléments de l'ancien régime sont des conditions incontournables pour que tous les Iraquiens participent pleinement à la vie politique et économique de leur pays.

Nous attendons nous aussi la tenue des prochaines élections en Iraq ainsi que l'adoption d'une constitution permanente, suivie par des élections en décembre 2005. Nous attendons le jour où les insurgés ne terroriseront plus les Iraquiens et les membres du personnel international travaillant pour le bien de l'Iraq. Nous espérons que l'ONU poursuivra et augmentera ses activités, en particulier sous forme d'une assistance électorale. La Force multinationale demeure fermement résolue à aider les Iraquiens à créer le climat indispensable à cet effet.

---